



RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Module de réception des soumissions de
l'Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Soumission par télécopieur:

1-855-983-1808

Soumission par courriel:

soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriels électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

RÉVISION 002 À UNE

DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)

Proposal To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to His Majesty the King in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et travaux de construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
Cornwall, Ontario K6H 6S2

Title-Sujet Centre d'apprentissage de Landons Bay, Parc national des Mîles-Îles, Ontario		
Solicitation No. - N° de l'invitation 5P468-23-0088/A		Date : 23 octobre 2023
N° de modification - Amendment No. : 002		
Client Ref. No. – N° de réf. du client 2324		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin :		
at – à 14 h 00	on – le 02 novembre 2023	Time Zone - Fuseau horaire HNE, EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre : <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Sheldon Lalonde sheldon.lalonde@pc.gc.ca		
Telephone No. - N° de téléphone (343) 585-3836		Fax No. – N° de télécopieur 1-855-983-1808
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et travaux de construction : See Herein – Voir aux présentes		
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER À COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title – Titre :		
Telephone No. - N° de téléphone : _____		
Email Address - Courriel : _____		
Signature		Date

Modification 002

Cette modification vise à prévoir ce qui suit :

A. Questions et Réponse

A. Questions et Réponse

Question	Réponse																																
Première série de questions – Oct. 16/23																																	
<p>1. L'annexe C - Formulaire de proposition de prix comporte une note qui se lit comme suit : "Le paiement sera basé sur les heures réellement passées. Le temps de déplacement et/ou les dépenses ne seront pas remboursés séparément" ; cependant, le formulaire d'honoraires demande un honoraire fixe plutôt qu'un honoraire basé sur l'heure pour les services requis et les services optionnels. Veuillez confirmer que le projet sera basé sur des honoraires fixes plutôt que sur des honoraires horaires ?</p>	<p>Le projet sera basé sur des honoraires fixes, mais veuillez noter qu'en vertu des conditions générales, le gouvernement du Canada a le droit de vérifier les factures pour le paiement. Cette vérification peut inclure une ventilation des heures réelles consacrées à chaque produit livrable.</p>																																
<p>2. L'annexe C - Formulaire de proposition de prix divise chacune des phases en produits livrables, demandant un prix par produit livrable et, dans certains cas, dupliquant les frais (par exemple, il y a une ligne pour SR4 dans son ensemble, puis 4 lignes pour les 4 sous-éléments). Il est beaucoup plus habituel pour les soumissionnaires de fournir un prix fixe par phase globale - veuillez confirmer qu'un prix fixe par phase globale doit être fourni et, le cas échéant, fournir un formulaire de proposition de prix mis à jour.</p> <table border="1" data-bbox="121 1302 414 1501"> <tr><td>RS 3B</td><td>Design Report</td></tr> <tr><td>RS 4</td><td>Construction Documentation (Section 6)</td></tr> <tr><td>RS 4A</td><td>33% Submission</td></tr> <tr><td>RS 4B</td><td>66% Submission</td></tr> <tr><td>RS 4C</td><td>99% Submission</td></tr> <tr><td>RS 4D</td><td>100% Submission</td></tr> <tr><td>RS 5</td><td>Tendering Services (Section 7)</td></tr> <tr><td>RS 6</td><td>Construction Administration Services (Section 8)</td></tr> <tr><td>RS 7</td><td>Post-Construction Services (Section 9)</td></tr> <tr><td colspan="2">TOTAL FEE FOR OPTIONAL SERVICES (taxes not included)</td></tr> </table> <table border="1" data-bbox="430 1344 803 1501"> <thead> <tr> <th>ID</th> <th>TASK NAME*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>RS 1</td><td>Initiation & Site Investigation - Analysis of Project Scope, Start-Up Meeting and Site Investigations (Section 3)</td></tr> <tr><td>RS 2</td><td>Schematic Design Services - Option Analysis (Section 4)</td></tr> <tr><td>RS 2A</td><td>Schematic Design Options (draft)</td></tr> <tr><td>RS 2B</td><td>Completed Schematic Design Report</td></tr> <tr><td colspan="2">TOTAL FIXED FEE FOR REQUIRED SERVICES (taxes not included)</td></tr> </tbody> </table>	RS 3B	Design Report	RS 4	Construction Documentation (Section 6)	RS 4A	33% Submission	RS 4B	66% Submission	RS 4C	99% Submission	RS 4D	100% Submission	RS 5	Tendering Services (Section 7)	RS 6	Construction Administration Services (Section 8)	RS 7	Post-Construction Services (Section 9)	TOTAL FEE FOR OPTIONAL SERVICES (taxes not included)		ID	TASK NAME*	RS 1	Initiation & Site Investigation - Analysis of Project Scope, Start-Up Meeting and Site Investigations (Section 3)	RS 2	Schematic Design Services - Option Analysis (Section 4)	RS 2A	Schematic Design Options (draft)	RS 2B	Completed Schematic Design Report	TOTAL FIXED FEE FOR REQUIRED SERVICES (taxes not included)		<p>Pour les éléments qui contiennent des sous-éléments, veuillez saisir une valeur pour chaque sous-élément. (I.e. 4a, 4b et 4c) et laisser la ligne de l'article principal (I.e. 4) vide.</p>
RS 3B	Design Report																																
RS 4	Construction Documentation (Section 6)																																
RS 4A	33% Submission																																
RS 4B	66% Submission																																
RS 4C	99% Submission																																
RS 4D	100% Submission																																
RS 5	Tendering Services (Section 7)																																
RS 6	Construction Administration Services (Section 8)																																
RS 7	Post-Construction Services (Section 9)																																
TOTAL FEE FOR OPTIONAL SERVICES (taxes not included)																																	
ID	TASK NAME*																																
RS 1	Initiation & Site Investigation - Analysis of Project Scope, Start-Up Meeting and Site Investigations (Section 3)																																
RS 2	Schematic Design Services - Option Analysis (Section 4)																																
RS 2A	Schematic Design Options (draft)																																
RS 2B	Completed Schematic Design Report																																
TOTAL FIXED FEE FOR REQUIRED SERVICES (taxes not included)																																	
<p>3. Parcs Canada peut-il fournir un calendrier à jour pour le projet ?</p>	<p>Le calendrier est provisoire et susceptible d'être modifié. Il sera discuté peu après l'attribution du contrat.</p> <p>L'objectif actuel est de soumettre le rapport schématique provisoire en avril 2024 et le rapport schématique final en juin 2024.</p>																																
<p>4. Quel est le budget du projet ? (Identique au point 16)</p>	<p>L'estimation des coûts qui accompagne les éléments livrables de l'étude conceptuelle sera fournie peu après l'attribution du contrat.</p>																																

<p>5. Permis/Approbations</p> <p>a. Veuillez confirmer les permis que Parcs Canada obtiendra pour le projet conformément à la section 2.2 de l'annexe D (c.-à-d. permis d'aménagement, permis de construire, permis de protection du patrimoine, etc.)</p> <p>b. Veuillez confirmer les approbations que Parcs Canada demandera pour le projet (c.-à-d. le BEEFP, toute autre approbation d'un intervenant) ?</p>	<p>a. Il est peu probable que des permis soient nécessaires. Le cas échéant, Parcs Canada facilitera le processus avec l'aide du consultant, si nécessaire.</p> <p>b. Le gestionnaire de projet de Parcs Canada coordonnera les ressources internes pour les éléments tels que le BEEFP, l'évaluation de l'impact environnemental, l'évaluation archéologique, etc.</p>
<p>6. L'annexe D, 1.6.2 Exigences du consultant, contient une longue liste "d'autres services spécialisés nécessaires et acceptés par Parcs Canada".</p> <p>a. Veuillez confirmer que les services d'ingénierie géotechnique " et " d'ingénierie et spécialistes de l'environnement " seront engagés directement par Parcs Canada ; les limites de la responsabilité professionnelle de l'architecte nous empêchent de retenir les services de ces consultants.</p> <p>b. Veuillez confirmer que Parcs Canada retiendra les services d'un consultant spécialisé pour la gestion, la conception et la contribution en matière d'habitat et d'écologie.</p> <p>c. Parcs Canada prévoit-il avoir besoin des services d'un archéologue pour le projet, compte tenu du niveau de perturbation prévu et de l'histoire autochtone du site? Dans l'affirmative, Parcs Canada retiendra-t-il directement les services de ce consultant ?</p> <p>d. Veuillez confirmer que les services de mise en service, les services d'expert-conseil en coûts et les services d'expert-conseil en design d'intérieur sont requis dans les frais fixes du projet ? La section 1.6.2. de l'annexe D indique qu'il s'agit "d'autres services spécialisés", mais de nombreux produits et services sont décrits pour chacun de ces spécialistes dans les phases du projet plus loin dans le document (services de mise en service, estimations des coûts de classe D, C, B, A, mobilier, agencement et équipements et schémas de matériaux et de couleurs respectivement, etc.)</p> <p>e. Les " autres services spécialisés " comprennent le " spécialiste des codes " ; cependant, ce spécialiste est déjà inclus dans l'équipe de sous-consultants/spécialistes clés identifiée dans la section EPEP 3 - Exigences de présentation et évaluation des propositions, en tant qu'" analyste des codes nationaux et provinciaux et de la réglementation ". Veuillez confirmer que les services du spécialiste des codes doivent être inclus dans les honoraires fixes et fournir un résumé des services requis au point</p>	<p>6. a. L'APC fera appel aux services d'une société géotechnique et demandera au consultant de l'aider à rédiger les termes de référence.</p> <p>b. Des ressources internes (c.-à-d. habitat/écologie) sont disponibles à Parcs Canada et seront engagées selon les besoins.</p> <p>c. Une étude archéologique sera coordonnée séparément et les résultats feront partie de l'évaluation de l'impact environnemental et culturel. Parcs Canada fera directement appel à un cabinet de consultants en archéologie.</p> <p>d. Veuillez noter que la section 1.6.2 stipule que : ...l'équipe de consultants doit fournir une expertise dans une variété de disciplines, y compris, mais sans s'y limiter, les spécialités suivantes ou les sous-consultants clés. Les services de mise en service, le consultant en coûts et le consultant en aménagement intérieur doivent être inclus dans la proposition.</p> <p>e. Le document EPEP 3 Exigences de présentation et évaluation des propositions énumère les sous-consultants/spécialistes clés minimaux à inclure dans la proposition aux fins de l'évaluation de l'équipe.</p> <p>Veuillez noter que la dernière phrase de l'annexe A stipule ce qui suit : Copier ce qui précède pour les autres disciplines requises.</p> <p>En d'autres termes, veuillez inclure toutes les disciplines en suivant le format fourni :</p> <p>IX. Sous-consultants/spécialistes clés</p> <p>Nom de la firme :</p>

<p>1.6.2. Exigences relatives au consultant, comme cela a été fait pour les autres sous-consultants/spécialistes clés.</p> <p>f. Veuillez confirmer que si l'un des " autres services spécialisés " (circulation, services municipaux, signalisation, sécurité/communications, sciences du bâtiment, accessibilité universelle, éclairage, acoustique, protection contre les incendies et modélisation énergétique) est jugé " nécessaire et accepté par Parcs Canada " au cours du projet, il fera l'objet d'honoraires supplémentaires qui ne seront pas compris dans les honoraires fixes de la proposition ?</p>	<p>Personnes clés et attestation professionnelle provinciale et/ou accréditation professionnelle :</p> <p>f. Identique à d. ci-dessus. La section 1.6.2 de l'annexe D stipule que l'équipe de consultants doit fournir une expertise dans diverses disciplines, y compris, mais sans s'y limiter, les spécialités ou les sous-consultants clés suivants. Les services de mise en service, le consultant en coûts et le consultant en aménagement intérieur doivent être inclus dans la proposition.</p>
<p>7. Le développement durable :</p> <p>a. Compte tenu des considérations relatives au développement durable énumérées à la section 1.5 de l'annexe D, le client souhaiterait-il que l'équipe comprenne un spécialiste du développement durable ?</p> <p>b. Le client cherchera-t-il à obtenir une certification de durabilité (LEED, WELL, Living Building, etc.) pour les bâtiments/le site dans le cadre du projet ?</p>	<p>a. Les ressources en matière de développement durable doivent faire partie des propositions.</p> <p>b. Non. Veuillez consulter l'annexe D, section 1.5 - Principes de conception, où il est question de stratégies de construction net zéro, de fonctionnement et de matériaux à faible teneur en carbone, d'analyse du coût du cycle de vie pour déterminer les émissions optimales de gaz à effet de serre à l'aide d'un logiciel tel que RETScreen.</p>
<p>8. La section 1.7 Documents de référence de l'annexe D comprend les évaluations du BEEFP pour les bâtiments de Landons Bay. Veuillez confirmer si l'un des bâtiments existants a une désignation patrimoniale et, dans l'affirmative, si un consultant en patrimoine est nécessaire pour le projet.</p>	<p>Les bâtiments existants n'ont pas de désignation patrimoniale.</p>
<p>9. La section 6.4.3 de l'annexe D indique qu'il faut six (6) copies papier des annexes, des spécifications et des dessins à 100 %. Étant donné que le prix de l'impression de ces produits livrables ne peut être déterminé avant que le nombre de pages ne soit établi au cours de l'étape des documents de construction, Parcs Canada pourrait-il fournir aux soumissionnaires une allocation pour l'impression des documents et le service de messagerie (afin de faciliter l'égalité des propositions de prix) ?</p>	<p>Il est peu probable que des copies papier soient demandées.</p>
<p>10. La section 7.2 de l'annexe D indique que les soumissionnaires doivent fournir "des conseils et une assistance si l'APC décide de lancer un nouvel appel d'offres pour le projet". Veuillez confirmer que l'assistance à la relance de l'appel d'offres fera l'objet de frais supplémentaires si la relance de l'appel d'offres est jugée nécessaire au cours de la phase d'appel d'offres ?</p>	<p>Si un nouvel appel d'offres est nécessaire et que la tâche d'appel d'offres a été entièrement facturée, une modification du contrat sera envisagée.</p>
<p>11. La section 8.3 Réunions de projet de l'annexe D indique que le consultant est responsable des procès-verbaux des réunions pendant la phase de construction ; cependant, cette responsabilité incombe généralement au contractant. Veuillez confirmer que le contractant sera responsable des procès-verbaux des réunions pendant la phase de construction ?</p>	<p>Les procès-verbaux relèveront de la responsabilité du consultant.</p>

<p>12. La section 8.18 de l'annexe D indique qu'il faut " inclure le plan d'arpentage final et le rapport sur les biens immobiliers dans le dossier " tel que construit " ". Veuillez confirmer qu'un arpenteur sera engagé directement par Parcs Canada pour fournir l'arpentage et le rapport sur les biens immobiliers ? Les services d'un arpenteur professionnel, dans le but de produire les éléments livrables de la conception, doivent être obtenus par le consultant.</p>	<p>Les services d'un arpenteur professionnel, dans le but de produire les éléments livrables de la conception, doivent être obtenus par le consultant.</p>
<p>13. La section 8.18 utilise à tort les termes "plans conformes à l'exécution" et "plans d'enregistrement" de manière interchangeable. Veuillez noter que les "plans conformes à l'exécution" sont les produits livrables du contractant, tandis que les "plans d'enregistrement" sont les produits livrables du consultant et sont basés sur les "plans conformes à l'exécution" reçus du contractant. Compte tenu de ce qui précède, veuillez mettre à jour la section 8.18 en conséquence afin de distinguer clairement les responsabilités du consultant et du contractant.</p>	<p>Le consultant soumettra à la fois : i. des dessins conformes à l'exécution (dessins annotés) que l'entrepreneur lui fournira et ii. des " dessins d'enregistrement " basés sur les informations fournies par l'entrepreneur et vérifiées par le consultant.</p>
<p>14. Dessins d'exécution : a. Veuillez confirmer que Parcs Canada fournira des dessins complets et à jour pour l'ensemble du site et des bâtiments qui font partie du projet en format AutoCAD ? b. Veuillez confirmer que les dessins définitifs fournis par Parcs Canada comprennent des dessins complets et à jour nécessaires pour toutes les disciplines (architecture, structure, mécanique, électricité, génie civil et aménagement paysager) ?</p>	<p>a. Très peu d'information sur le site (soit en version papier ou électronique) est disponible. Tout ce qui est disponible sera fourni par Parcs Canada. (Par exemple, les limites du parc, le modèle numérique d'élévation et l'étude des services publics du site qui cartographie les infrastructures existantes connues). b. Les plans conceptuels sont disponibles en format AutoCAD et PDF et seront communiqués au consultant peu après l'attribution du contrat.</p>
<p>15. Compte tenu de l'effort considérable de l'équipe de consultants requis pour la proposition et du nombre important de points à clarifier, nous souhaiterions demander une prolongation d'au moins trois semaines de la date limite de soumission de la proposition.</p>	<p>La date de clôture sera modifiée du 2 novembre, 2023 au 9 novembre, 2023.</p>
<p>16. Veuillez confirmer, et partager si possible, si un budget/une estimation des coûts des travaux a été déterminé(e) pour le projet. (Identique au point 4)</p>	<p>L'estimation des coûts qui accompagnait les éléments livrables de l'étude conceptuelle sera fournie peu après l'attribution du contrat</p>
<p>17. Veuillez clarifier la note "provisoire" dans l'annexe proposée de l'énoncé des travaux (P22/57) - s'agit-il d'indiquer que le calendrier suivant la conception schématique est provisoire, ou que les étapes elles-mêmes (RS3 - RS7) sont provisoires et que le projet ne peut pas aller au-delà de la conception schématique ?</p>	<p>Parcs Canada a l'intention de poursuivre graduellement la conception au-delà de l'étape de la conception schématique à mesure que le financement devient disponible.</p>
<p>18. Veuillez confirmer, et partager si possible, si les attentes concernant le processus d'engagement, y compris le nombre de groupes participants différents, le calendrier et la manière dont les participants doivent être engagés, ont été établies ?</p>	<p>Parcs Canada coordonnera la plupart des processus de participation avec les parties prenantes. Le consultant peut être appelé à participer lorsque Parcs Canada discute avec des parties prenantes. (Par exemple, le consultant pourrait être appelé à faire quelques présentations du sommaire de la conception).</p>

Deuxième série de questions - Visite du site du 17 octobre.	
19. La conception de l'amélioration des sentiers fait-elle partie de l'étendue des travaux ?	Notez que certains sentiers seront créés dans des zones ouvertes dans le cadre de ce projet. Se référer aux pages 4 à 12 du plan conceptuel de Brook McIlroy.
20. Les services publics du site (eau, égouts et électricité) doivent-ils être conçus ?	Oui
21. Des bâtiments existants doivent-ils être démolis ?	Oui, la plupart des bâtiments existants doivent être démolis.
22. Les logements couverts fonctionneront-ils toute l'année ?	Les logements couverts seront utilisés de manière saisonnière (c'est-à-dire de mai à octobre).
23. Les hébergements élémentaires nécessiteront-ils des services publics (eau, égouts) ?	Au minimum, une toilette sèche ou à compostage doit être fournie avec une capacité de lavage des mains (eau courante). En outre, les toilettes du bâtiment principal devront être situées relativement près (environ 300 mètres à pied) des hébergements élémentaires.
24. La signalisation fait-elle partie de l'étendue des travaux ?	La signalisation qui fait partie de l'étendue des travaux est les panneaux d'orientation du site et le panneau de l'entrée principale. Voir la section 1.6.1 de l'annexe D. La signalisation des sentiers existants ne fait pas partie de l'étendue des travaux. Il convient de noter que certains sentiers seront créés dans des zones ouvertes dans le cadre de ce projet.
25. Un hangar d'entretien doit-il être remplacé ?	Un hangar d'entretien doit être érigé sur la propriété de Parcs Canada à l'extrémité nord du chemin Cross Cemetery. La démolition aura lieu avant l'érection du bâtiment.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.